**Département de français**

**Niveau : L2 / G4, 6 et 7**

**Module : linguistique 2**

**Enseignante : HOCINI-ZAOUAI**

 **L’école de Prague et le fonctionnalisme**

**Introduction**

Après Saussure, l’on nommera le système de la langue « structure ». Ainsi, le mouvement structuraliste est né et considère que le système linguistique interne prime sur tout ce qui est externe. Autrement dit, le signe linguistique tient dans la relation d’interdépendance qu’entretiennent le signifiant et le signifié et non pas entre signe et objet du monde (référent). Le principe de l’immanence est bien respecté.

Divers linguistes et écoles se réfèrent au mouvement structuraliste, à savoir : l’école de Prague, le fonctionnalisme, la glossématique, le distributionalisme, la grammaire générative et transformationnelles. Toutes ces écoles considèrent la langue comme système.

**1-L’école de Prague**

Le cercle linguistique de Prague est fondé en 1926 grâce à un groupe de linguistes qui se réunit à Prague, en Europe. Parmi les linguistes ayant participé à ses travaux, nous citons, entre autres : Jakobson, Troubetskoy, Tesnière, Benvesniste et Martinet.

Trois linguistes russes dont Jackobson et Troubetskoy ouvrent la voie aux travaux du cercle en présentant une communication au premier congrès international de linguistique (1928) qui a été divisée en propositions ; le proposition 22 fonde la phonologie en tant que phonétique de la langue. C’est à partir de là que l’école de Prague propose de distinguer d’une part : le son en tant que fait physique (ondes) et le son en tant qu’image acoustique [sa], d’autre part le son en tant qu’élément fonctionnel (fonction de différenciation de signification ou fonction distinctive).

L’école de Prague considère la langue comme un système, mais un système fonctionnel. L’une des notions clé de ses travaux est ainsi la fonction qui revêt deux significations différentes :

-le langage a une fonction communicative, Jackobson en fera le schéma de communication.

-la langue est composée d’éléments qui ont une fonction, notamment une fonction distinctive.

**2- Le fonctionnalisme de Jackobson**

Certains linguistes, à l’instar de Roman Jackobson se sont penchés sur la finalité du langage : à quoi ce dernier peut-il servir ? De ce fait, il n’est plus question de décrire la structure de la langue mais d’envisager celle-ci dans le monde qui l’entoure. Ces linguistes considèrent que le langage a une fin, à savoir l’intention d’exprimer et de communiquer qui anime le locuteur. Ils ont ainsi étudié les phénomènes qui aboutissent à une meilleure communication de l’information, en insistant sur leur aspect fonctionnel. C’est ainsi que Jackobson élabore son schéma de la communication. Cette fonction de communication qui assimile le langage à un code a été privilégiée dans l’étude des fonctions du langage. D’après le linguiste russe, le langage remplit 6 fonctions :

 **Contexte (référent)**

 **Message**

**(Locuteur) (Auditeur)**

**Destinateur ───────── ─────────→ Destinataire**

**(Emetteur ) Contact (canal) (Récepteur)**

 **Code (langue)**

Chacun de ces éléments schématisés possède une fonction :

**1) Fonction émotive ou expressive :** renvoie à la subjectivité de l’émetteur (sensations, jugements exprimés…). Par exemple : « le concierge est encore dans les escaliers ! » marque l’énervement du locuteur.

**2) Fonction conative :** est centrée sur le récepteur dans le sens où l’on s’attend à une réaction de la part de ce dernier, comme le fait de donner un ordre par exemple « Vous êtes toujours dans l’escalier ?! « Partez ! »

**3) Fonction référentielle ou dénotative :** lorsqu’il y a communication, le message transmet une information, il parle du monde. Il décrit la perception de la réalité, par exemple « la concierge est dans l’escalier » ou encore « il pleut »

**4) Fonction poétique :** considère le message du point de vue de sa forme (aspect esthétique) en plus de son contenu. C’est la manière dont le texte est présenté (figures de styles, registre soutenu…)

**5) Fonction phatique :** est centré sur le canal, il s’agit de l’établissement du contact entre les interlocuteurs. Certains moyens linguistiques permettent le maintien de ce contact (Allo au téléphone, l’apostrophe Eh !..)

**6) Fonction métalinguistique :** choisit la langue comme objet même du message. Il s’agit de l’utilisation d’une unité linguistique pour parler d’elle-même (les explications, les exemples, les définitions, les synonymes …

**Description du schéma :**

Quand je parle à un interlocuteur, je suis destinateur d’un message, il en est le destinataire. Nous sommes tous deux inscrits dans un contexte qui peut être verbal (la conversation en cours) ou situationnel (la situation dans laquelle nous nous trouvons) . Le message renvoie à un référent, il parle de quelque chose. Pour pouvoir être transmis et interprété, le message requiert un code partagé par les deux participants. Ce code correspond à un stock dans lequel on choisit entre les unités pour construire un message. La transmission se fera si un contact s’établit ; ce contact est le résultat d’une connexion physique (le support des ondes sonores pour le message oral, le support visuel pour le message écrit), physiologique (la vue et l’ouïe interviennent) et psychologique (destinateur et destinataire ont tous deux l’intention de communiquer).

**3-Le fonctionnalisme de Martinet**

**3-1-Les principes du fonctionnalisme d’André Martinet**

Ce courant, initié par André Martinet s’inscrit dans la tradition saussurienne et dans le prolongement de l’école de Prague en ce sens qu’il met l’accent sur la fonction de communication de la langue et la fonction des éléments linguistiques. Il s’agit de décrire et de comprendre le rôle des unités linguistiques dans la communication, à savoir le fonctionnement de la langue.

**a-La double articulation**

Selon Martinet : « *La langue est un instrument de communication selon lequel l’expérience humaine s’analyse différemment dans chaque communauté en unités douées d’un contenu sémantique et d’une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s’articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports naturels diffèrent eux aussi d’une langue à une autre*» (Eléments de linguistique générale, pp 20-21).

Le point central de la linguistique fonctionnelle réside dans le concept de la double articulation. La langue est articulée en unités de première articulation douée de sens que l’on nomme monèmes et en unités de deuxième articulation, appelées phonèmes. Ainsi :

[ma/mεR/tRavaϳ/ε/] possède 4 monèmes décomposables à leur tour en 12 phonèmes [m/a/m/ε/R/t/R/a/v/a/ϳ/ε/] (7 sans récurrences)

La linguistique fonctionnelle s’intéresse dès lors à la description des choix que la langue offre au locuteur. Ces choix sont situés à deux niveaux :

La première articulation renvoie aux choix ayant une valeur significative. Le choix se réalise entre les unités linguistiques pourvues de sens. Ces unités significatives ([sa] /(sé)) sont appelées monèmes (lexèmes[[1]](#footnote-1) ou morphèmes[[2]](#footnote-2)). En effet, les morphèmes verbaux **-ai** et **-rai** se distinguent dans les formes verbales je march**ai** et je marche**rai.** L’un exprime les valeurs du passé simple et l’autre celles du futur simple.

La deuxième articulation renvoie aux choix ayant une valeur distinctive. Le choix se réalise entre des unités dépourvues de sens. Ainsi, /p/ et /b/ sont deux phonèmes car ils permettent de distinguer / opposer les unités linguistiques [pέ] et [bέ].

**b- L’économie du langage**

La double articulation renvoie à la combinaison des unités distinctives de deuxième articulation, dont le nombre est limité pour former les unités de première articulation, et c’est grâce à cette double structure que les langues peuvent représenter, de façon économique, des milliers de mots différents. On a affaire ici à ce que Martinet appelle « l’économie de la langue » selon laquelle « *un nombre limité de phonèmes permet d’obtenir un nombre illimité de monèmes et l’association des monèmes dans le syntagme autorise un nombre de communication infiniment plus élevé que le nombre de monèmes* »

Soient les phonèmes /a/, /p/ et /l/, nous pouvons avoir les monèmes suivants : (alpes, pâle, plat, laps, appel…)

**3-2-Le cadre épistémologique de la théorie fonctionnaliste**

La théorie fonctionnaliste est fondée ainsi sur la définition de la langue comme instrument de communication doublement articulé auquel correspond une organisation humaine (échange de pensées). Le fait d’insister sur la fonction de communication détermine la réponse à la question suivante : quel est le rôle que joue tel ou tel élément linguistique dans la communication ? En d’autres termes, quelle est sa fonction et quels sont les éléments qui sont dotés de rôle fonctionnel dans le processus de communication ?

Chaque langue réorganise la réalité de manière particulière. Cette idée rejoint et prolonge l’idée de l’arbitraire du signe de Saussure dont la première implication est de considérer chaque langue comme un système unique. Chaque langue analyse la réalité extérieure, celle du monde naturel, à sa façon et selon les besoins de la culture de la communauté qui l’emploie. La différence entre les langues est donc essentielle en linguistique.

Selon Martinet, les langues ne partagent rien d’autre que la double articulation. Quant aux [sa] des langues (forme des mots) ils ne peuvent qu’être différents, les sons eux-mêmes diffèrent d’une langue à une autre, dans la mesure où c’est la fonction de communication qui est en jeu et non pas le caractère physiologique des sons. La valeur de ces derniers est déterminée par le rôle qu’ils jouent dans la communication. Ils peuvent avoir un rôle distinctif est ils sont considérés comme des phonèmes car leur présence dans un contexte phonique particulier a une valeur distinctive de signification.

**3-3-Le cadre méthodologique de la description des langues et prémices d’une syntaxe fonctionnelle**

Dans le domaine de la langue, plusieurs recherches peuvent prendre comme objet des espaces différents et complémentaires de la réalité. Ainsi, une série de sons peut être analysée par un acousticien, selon ses composantes physiques, ses formats (timbre de la voix…) ; par un phonéticien selon les organes respiratoires qui sont mis en jeu dans sa production ; par un linguiste selon les relations qui existent entre les sons et le sens, la manière dont les sons se combinent entre eux pour former des monèmes et comment les monèmes se combinent pour former des énoncés. Tout cela pour dire que ce qui est pertinent pour l’un ne l’est pas nécessairement pour l’autre.

Martinet semble se résigner à ne présenter que des linéaments (lignes générales) d’une syntaxe consistant en une taxinomie de [sa] selon le comportement fonctionnel du monème dans le contexte. Nous pouvons alors avoir ce qui suit :

**a-Monème autonome** : quand l’unité est totalement autonome par rapport à l’énoncé, sa relation avec l’énoncé est contenue dans son contenu sémantique. Elle peut ainsi figurer à n’importe quelle position dans la phrase. **Exemple** : **Hier**, nous avons déjeuné au restaurant / Nous avons déjeuné, **hier**, au restaurant / Nous avons déjeuné au restaurant, **hier**.

**b-Monème fonctionnel ou indicateur de fonction** : une unité qui n’a aucune fonction par elle-même, mais qui sert à mettre en relation d’autres unités ; elle a pour rôle de marquer la fonction syntaxique d’autres monèmes, telles que les subordonnants, les prépositions et les conjonctions. **Exemples** : Il est absent **car** il est malade/ Je pars **à** la plage.

**c-Monème de modalité** : ce monème ne sert pas à marquer la fonction d’un autre mot, mais à actualiser le sens d’un nom, à le déterminer ; sont classées dans cette catégorie les différents déterminants **( le, sa, un, ce, cette, chaque, des, dix, au…)**

**d-Monème dépendant** : la fonction et le sens de l’unité dépendent soit d’un monème fonctionnel, soit de sa position relativement aux autres éléments de l’énoncé. Ces monèmes ne sont pas autonomes et dépendent de leur place dans l’énoncé et ne changent pas de place sans que la phrase change de sens. **Exemples** : J’ai parlé à mon **père**. / Mon **père** lit le **journal.**

**e-Monème indépendant ou prédicatif** : ce monème ne pourrait être supprimé de l’énoncé, il y est indispensable. Il constitue le noyau autour duquel est construit l’énoncé. Le noyau prédicatif peut être le verbe dans la phrase verbale (nous **avons déjeuné** au restaurant), le nom dans la phrase nominale (l’imminente **victoire** de l’équipe de France) ou un autre monème dans les phrases notamment elliptiques (« **merci** ! » « **viens** ! » « **génial** ! » « **oui** » « **ici** ! ... )

**f-Monème conjoint ou synthème**: il s’agit d’un monème qui fait partie d’un complexe qui, dans son rapport avec le contexte dans la chaine parlée, n’est pas analysable en deux effets de sens et se comporte comme un monème unique. Il s’agit d’un syntagme obtenu par figement ; dès lors il ne peut être commuté.

**Le synthème** est un monème qui ne peut être décomposé bien qu’il soit construit de l’union de deux éléments différents (bonhomme, chauve-souris, pomme de terre…). **Le syntagme**, par contre, renvoie à un ensemble de monèmes libres. Ainsi :

« J/’ai/ une /**table/ ronde**/ à /la /cuisine/ » est un syntagme décomposable en 6 monèmes significatifs

« Elle/ a/ organis/é/ une/ **table ronde**/ » est un syntagme contenant un synthème **« table ronde** » qui signifie « **débat** » et n’est point décomposable en 2 monèmes

**Conclusion :**

La syntaxe fonctionnelle ne se présente pas comme une syntaxe achevée mais comme une tentative de mise en ordre de fonction qui se présente à tout chercheur qui voudrait dégager les traits de la structure syntaxique.

En n’intégrant pas la notion de hiérarchie au niveau syntaxique et en adoptant l’observation comme seule attitude scientifique, les fonctionnalistes ne voient pas que la réalité du langage n’est pas faite que de séquences d’ordre linéaire, elle est aussi faite de niveaux hiérarchisés de représentation. Et l’observation du langage humain à elle seule ne permet pas toujours de le voir clairement car la langue n’est pas uniquement faite de séquences linéaires.

1. Renvoient à une liste ouverte, à savoir : les verbes, les adjectifs, les noms [↑](#footnote-ref-1)
2. Renvoient à une liste fermée, à savoir la catégorie grammaticale : morphèmes indépendants (articles, prépositions, adverbes et conjonctions ; morphèmes dépendants (désinences/terminaisons) [↑](#footnote-ref-2)